



DEMANDE RELATIVE À UN PPCMOI

Construction d'un bâtiment résidentiel de 8 logements et de 3 étages
130 rue St-Alexis, lot 1 949 473, zone R-18

Demande relative à un PPCMOI

Localisation



11 MARS 2020

Demande relative à un PPCMOI

Grille des spécifications

Grille de spécifications

ZONE R-18		
USAGES PRINCIPAUX AUTORISÉS		
■ Résidentiel • Unifamiliale isolée (111) • Bifamiliale isolée (121) ou jumelée (122) • Trifamiliale isolée (131) ou jumelée (132) • Quatre à six logements isolés (141)		
USAGES ACCESSOIRES AUTORISÉS		
■ Les usages spécifiquement mentionnés en vertu de la « Partie IV, section 1 », du présent règlement.		
NOMBRE D'ÉTAGES		
Minimum (étage / maximum en mètre)	1 étage / 6,5 mètres	
Maximum (étage/ maximum en mètre)	2 étages / 10 mètres	
NORMES D'IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL		
Nombre d'étage et normes applicables	1 étage	2 étages
Marge minimale de recul avant (mètre)	3 m	3 m
Marge minimale de recul arrière (mètre)	3 m	3 m
Marge minimale de recul latérale (mètre)	1 m	1 m
Coefficient d'emprise au sol (maximum)	0,4	0,4
Superficie minimale d'implantation au sol (Usages résidentiels, sans garage) (m ²)	55 m ²	50 m ²
Largeur minimale de la façade sur rue	6 m	6 m
Profondeur minimale du bâtiment	6 m	6 m
AUTRES DISPOSITIONS		
Pour les propriétés ayant leurs façades principales le long de la rue Saint-Denis, la marge minimum de recul avant est de 2 mètres.		
Les marges minimales de recul latérales prescrites ne peuvent être inférieures à 2 mètres dans le cas de bâtiments bifamiliaux, trifamiliaux, ni inférieures à 3 mètres dans le cas d'un bâtiment résidentiel de plus de trois logements.		
PIIA. Cette zone est assujettie au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.		
Cette zone autorise la planification et la réalisation de projets intégrés. (Voir Partie VII, section 7)		

Demande relative à un PPCMOI

Photo du bâtiment à démolir



11 MARS 2020

Demande relative à un PPCMOI








Photos des bâtiments voisins

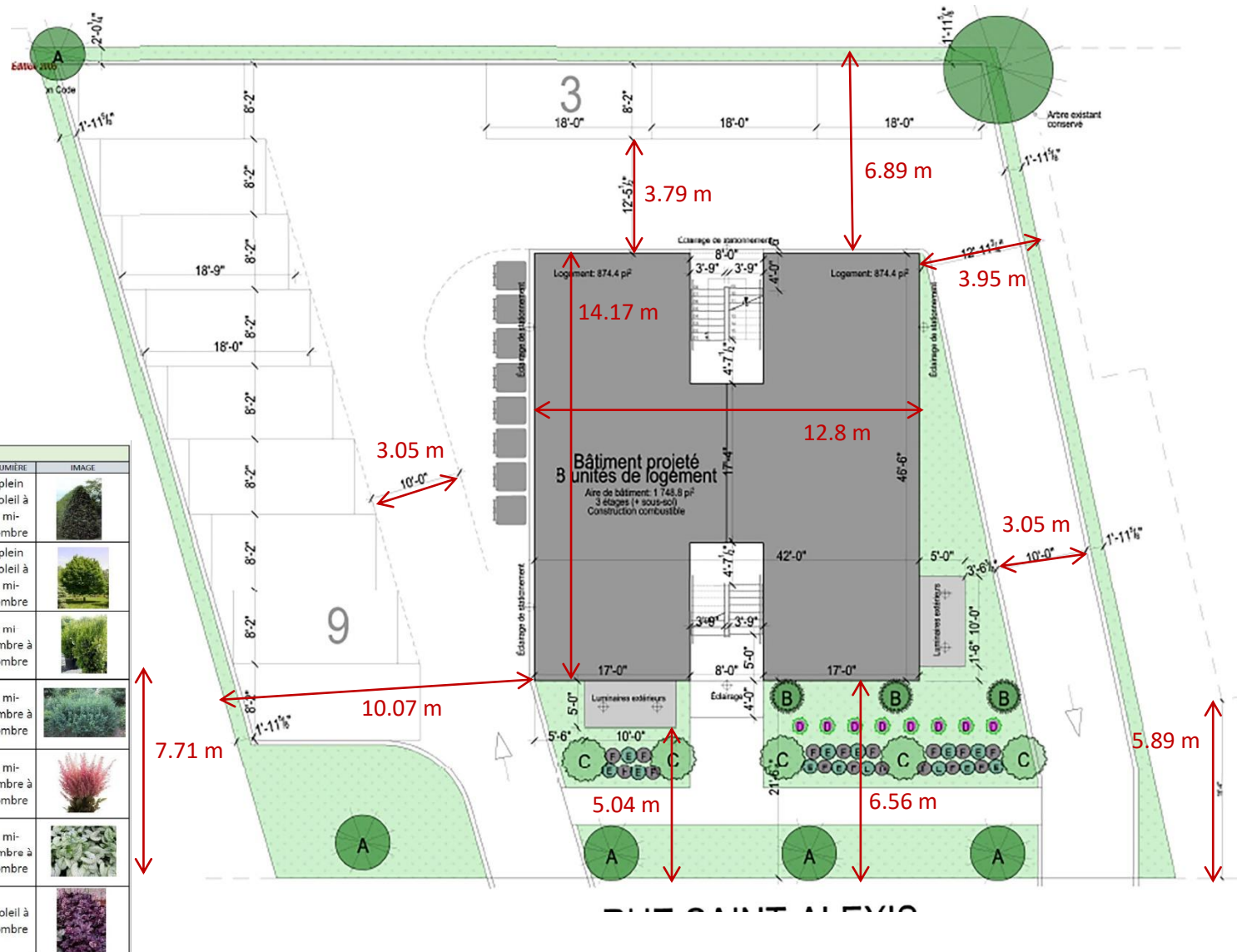


Demande relative à un PPCMOI

Le projet

- Superficie du bâtiment : 162.5 m²
- % d'occupation du sol : 19.1 %
- Nombre de cases : 12 cases
Minimum réglementaire : 12
- Nombre d'arbres : 6
Minimum réglementaire : 2
- Pourcentage des espaces verts sur le site : 22.2 %

TABLEAU DES VÉGÉTAUX							
LÉGENDE	QUANTITÉ	NOM	HAUTEUR	LARGEUR	ZONE	LUMIÈRE	IMAGE
Haie	100	Thuya occidentalis (cèdre blanc)	Jusqu'à 20m	Jusqu'à 3,5m	2B	plein soleil à mi-ombre	
A	8	Ostrya virginiana	10m	7m	3a	plein soleil à mi-ombre	
B	4	Taxus x media 'Hicksii'	3m	1m	4b	mi-ombre à ombre	
C	4	Symphoricarpos albus	1m	1,5m	2a	mi-ombre à ombre	
D	16	Astilbe honkey tonk	0,6m	0,6m	4	mi-ombre à ombre	
E	10	Brunnera macrophylla silver heart	0,4m	0,6m	4	mi-ombre à ombre	
F	12	Heuchera forever purple	0,3m	0,5m	3	Soleil à ombre	



11 MARS 2020

Demande relative à un PPCMOI

Le projet | Option 1 des revêtements



Nomenclature

- | | |
|----|--|
| 01 | Revêtement de bardau d'asphalte
Modèle Mystique 42, de BP Canada,
couleur Gris Ardoise |
| 02 | Fascia et soffite en aluminium prépeint
couleur Gentek - Noir |
| 03 | Colonnes et garde-corps
couleur Gentek - Noir |
| 04 | Portes et fenêtres extérieures
Face AVANT et Porte-patio LATÉRALE DROITE : couleur Gentek - Noir
Faces LATÉRALES et ARRIÈRE : couleur Gentek - Blanc |
| 05 | Mouluration générale - bois recouvert d'aluminium prépeint
couleur Gentek - Noir |
| 06 | Déclin en bois usiné
Canexel Ridgewood D-5 de LP
couleur Loup gris |
| 07 | Déclin de Vinyle Royal Woodland de Royal
couleur Ébouli |
| 08 | Revêtement incombustible exigé
seulement pour l'intérieur des cages d'escalier
Parement métallique
Corrugué 7/8" de Vicwest
couleur Gentek - Gris orangeur |
| 09 | Revêtement de brique d'argile
Série Cavendish II de Meridian Brick |
| 10 | Revêtement de maçonnerie
Série Griffintown de Techo-Bloc
Couleur Gris graphite |
| 11 | Allège de béton - Accessoire Cardiff fini ciselé
Couleur blanc cassé |
| 12 | Crépis de ciment acrylique
Couleur Gris clair standard |

Demande relative à un PPCMOI

Le projet | Option 1 des revêtements



Demande relative à un PPCMOI

Le projet | Option 2 des revêtements



Nomenclature

- | | |
|----|--|
| 01 | Revêtement de bardau d'asphalte
Modèle Mystique 42, de BP Canada,
couleur Gris Ardoise |
| 02 | Fascia et sofitte en aluminium prépeint
couleur Gentek - Noir |
| 03 | Colonnes et garde-corps
couleur Gentek - Noir |
| 04 | Portes et fenêtres extérieures
Face AVANT et Porte-patio LATÉRALE DROITE : couleur Gentek - Noir
Faces LATÉRALES et ARRIÈRE : couleur Gentek - Blanc |
| 05 | Mouluration générale - bois recouvert d'aluminium prépeint
couleur Gentek - Noir |
| 06 | Déclin en bois usiné
Canexel Ridgewood D-5 de LP
couleur Sierra |
| 07 | Déclin de Vinyle Royal Woodland de Royal
couleur Eboulis |
| 08 | Revêtement incombustible exigé
seulement pour l'intérieur des cages d'escalier
Parement métallique
Corrugué 7/8" de Vicwest
couleur Gentek - Gris orangeux |
| 09 | Revêtement de maçonnerie
Série Griffintown de Techo-Bloc
Couleur Gris satiné |
| 10 | Revêtement de maçonnerie
Série Griffintown de Techo-Bloc
Couleur Perle noir |
| 11 | Allège de béton - Accessoire Cardiff fini ciselé
Couleur blanc cassé |
| 12 | Crépis de ciment acrylique
Couleur Gris clair standard |

Demande relative à un PPCMOI

Le projet | Option 2 des revêtements



Demande relative à un PPCMOI

Le projet | Rez-de-chaussée



11 MARS 2020

Demande relative à un PPCMOI

Le projet | Rez-de-chausée



Demande relative à un PPCMOI

Le projet | Rez-de-chaussée



11 MARS 2020

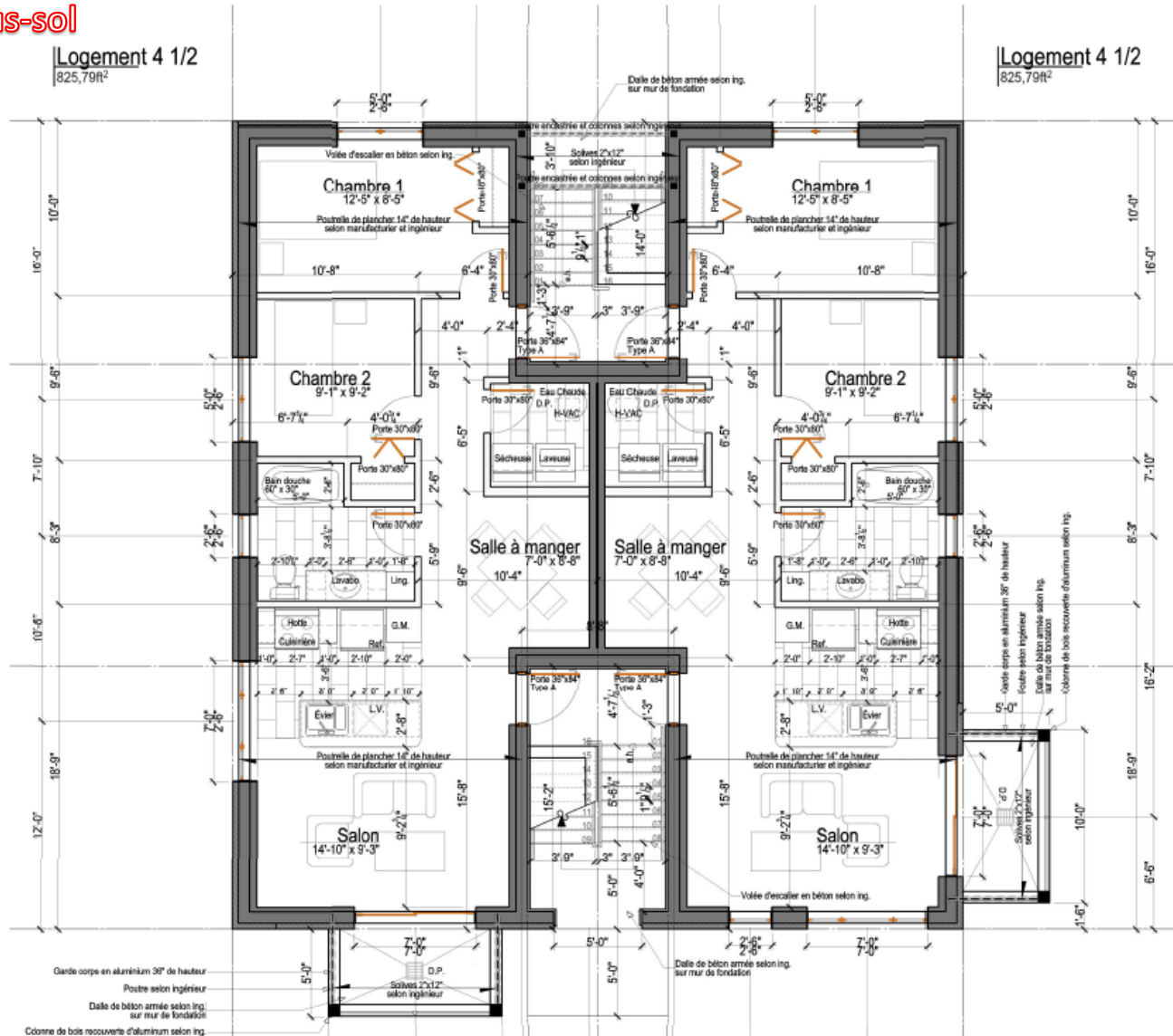
Demande relative à un PPCMOI

Le projet | Rez-de-chaussée



Demande relative à un PPCMOI

Le projet | Sous-sol



11 MARS 2020

Demande relative à un PPCMOI

Le projet | Rez-de-chaussée et les étages

